



ELECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} DEGRE DU 27/11 AU 04/12/2014

En 5 ans, les entreprises françaises du CAC 40 ont dégagé 411 milliards d'euros de bénéfices. Egalement, le gouvernement a imposé une baisse de 35 milliards des cotisations sociales pour les entreprises. Combien de créations d'emplois, quelles augmentations des salaires et des pensions, quel développement des services publics et de l'école en particulier auraient pu être financés avec une telle somme ?

Ces moyens financiers auraient pu servir d'abord à réduire le nombre d'élèves par classe et à améliorer nos conditions de travail et de formation.

EFFECTIFS PAR CLASSE :

Une des principales études ayant véritablement mesuré l'impact de la taille des classes sur les résultats des élèves est le programme américain STAR où les chercheurs ont suivi en double aveugle pendant 13 ans 11 600 élèves. Les conclusions sont :

- toutes choses égales par ailleurs, la réduction des effectifs scolaires dans les premières années est bel et bien un facteur de réussite scolaire,
- les effets d'une réduction initiale de la taille des classes sont durables et semblent même augmenter au fil des années d'études,
- la réduction de la taille des classes permet de réduire considérablement les écarts entre enfants d'origine sociale différente.

TEMPS DE TRAVAIL :

Concernant nos conditions de travail, il faudrait différencier notre temps de travail devant élèves du temps d'enseignement pour les élèves :

- 18h devant élèves pour dégager un temps de concertation et de travail en équipe dans la limite de 6 heures : Les conséquences seraient plus d'enseignants que de classes dans les écoles, plusieurs PE par groupe élèves, renforcement du travail en équipe, regard croisé sur les élèves, analyse sur les pratiques...

Ainsi que de permettre une direction collégiale des écoles qui permettrait le partage des responsabilités et le renforcement du rôle du conseil des maîtres et maîtresses (définition des besoins tant en formation qu'en organisation du travail pédagogique et qui prend toutes les décisions relatives à la vie de l'école).

N'oublions pas que les directeurs ou directrices d'école sont des collègues sans statut hiérarchique.

De même, la formation initiale et continue fondée sur l'échange sur l'échange de pratiques au cours de rencontres physiques (et non comme de plus en plus imposé par le biais de M@gistère).

La possibilité pour tou-te-s les collègues, spécialisés ou non, de suivre des modules de formation continue spécialisée tout au long de leur carrière.

LA FORMATION :

Les stagiaires ne devraient être en poste qu'à 25% afin d'avoir une formation pédagogique solide.

La formation CAPA-SH ne devrait plus se faire alors que nous sommes en poste mais elle devrait donner lieu à une année de stage sans présence face élèves.

Pour une aide directe auprès des élèves en difficulté, la suppression massive des équipes RASED, des psychologues scolaires... n'a sûrement pas été la solution !

LES RASED :

Les équipes RASED doivent être complètes et en nombre suffisant dans les écoles pour être au plus près des élèves. Mais surtout, les RASED ne doivent pas être cantonnés dans l'unique domaine de la grande difficulté scolaire. Ils doivent pouvoir intervenir quand une difficulté ordinaire ne peut être réduite dans le seul cadre de la classe, du cycle ou de l'école. L'ensemble du territoire doit être « maillé » pour que tout élève en besoin puisse bénéficier à tout moment de sa scolarité d'une aide appropriée.

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC :

Le problème des moyens financiers se pose aussi pour les remplacements qui sont de moins en moins nombreux : les ZIL se transformant en brigade. La continuité du service public est fortement remise en cause !

Dans le même ordre d'idée, la « réforme » Peillon sur les rythmes scolaires n'a fait qu'aggraver les distorsions entre communes plus ou moins riches, sans parler qu'elle ne tient pas compte des enfants.

Pour lutter contre ces inégalités, l'Éducation doit rester nationale !

SUD Education 78 réclame une réforme qui ne se limite pas à une question d'horaires mais qui met l'accent sur les conditions d'accueil et d'enseignement :

- effectif des classes, traitement de la difficulté scolaire et abrogation de « réforme » des rythmes scolaires dans sa forme actuelle
- contenu des programmes scolaires et place de l'évaluation
- formation initiale et continue des enseignants
- titularisation et formation des AVS/EVS et un recrutement massif
- fin du flicage des élèves (ex : Base élèves, livret de compétences...) et des enseignants par les IEN et les formations imposées.
- avancement pour tous au rythme le plus rapide

POUR UN AUTRE SYNDICALISME



VOTEZ SUD !